



Paris, le 7 février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus vous roulez vite, plus les conséquences sont irréversibles

La Sécurité routière lance samedi 9 février une nouvelle campagne pour sensibiliser les usagers de la route aux conséquences dramatiques de la conduite à une vitesse excessive ou inadaptée. Sept spots diffusés à la radio expliquent à travers des scénarii concrets comment on met en danger sa vie et celle des autres en conduisant trop vite. Sur Internet, des bannières renvoient au message de la campagne : « Plus vous roulez vite, plus les conséquences sont irréversibles ».

La vitesse, cause majeure de mortalité routière

Une vitesse excessive ou inadaptée augmente le risque d'accident ainsi que la gravité des blessures occasionnées. En 2012, le facteur vitesse est la cause principale de plus de 26% [\[1\]](#) des accidents mortels. C'est une cause majeure de mortalité sur la route, comme l'abus d'alcool.

En France, la vitesse moyenne des usagers de la route a baissé de 10 km/h en dix ans. Pour autant, 28% des conducteurs reconnaissent dépasser les limitations de vitesse quand ils sont sur une route où ils se sentent en confiance ou quand ils sont pressés [\[2\]](#).

La vitesse ne se limite pas à la lecture d'un panneau d'interdiction. Elle doit être modulée en fonction de multiples facteurs : l'état de la route, celle du véhicule, la densité du trafic, les conditions climatiques sans oublier bien sûr les conditions physiques du conducteur.

Le risque majeur d'une vitesse excessive : les lésions de décélération

« Plus on roule vite, plus un choc est violent et plus les conséquences sont irréversibles. Dans une collision, les blessures résultent d'un transfert d'énergie à l'intérieur du corps humain. Les organes internes (vessie, rate, reins, estomac...) continuent de se déplacer sous l'effet de leur propre énergie cinétique.

Lorsqu'un organe heurte la paroi abdominale ou la cage thoracique, il y a risque d'hématome ou d'éclatement. Ces lésions de décélération affectent aussi le réseau de liaison des organes (artères, veines, nerfs...) entraînant des hémorragies internes.

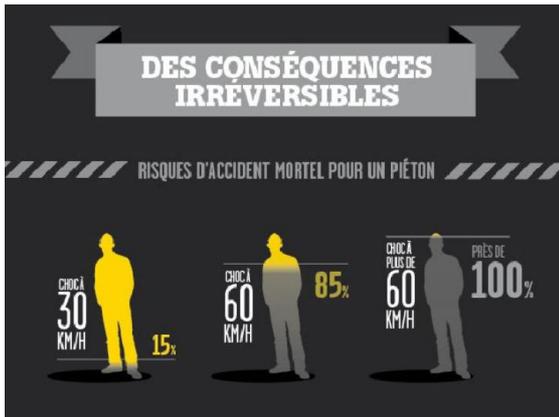
Dans un choc, le cerveau est particulièrement exposé puisque le tissu cérébral peut heurter la boîte crânienne, ce qui provoque des traumatismes crâniens. Le premier signe est la perte de connaissance. Les conséquences à court et à long termes peuvent être à l'origine de handicaps sévères.

La gravité des lésions est d'autant plus importante que la vitesse est élevée. À l'intérieur d'une voiture, un choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé ».

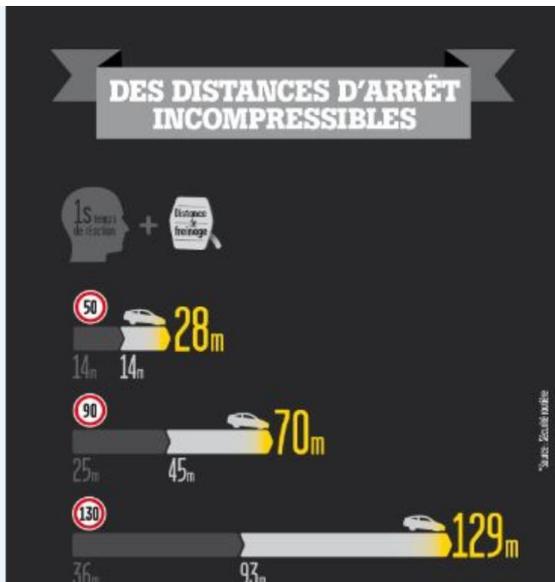
Les usagers vulnérables sont les plus menacés

Dans un accident, il est physiquement impossible de retenir ce qui n'est pas attaché à l'intérieur d'un véhicule, à commencer par les enfants. Dans une collision à 50 km/h, le poids d'un enfant est multiplié par 20. Un bébé de 5 kilos en pèsera 100 en une demi-seconde [3].

Un choc avec un piéton à plus de 60 km/h est presque toujours mortel

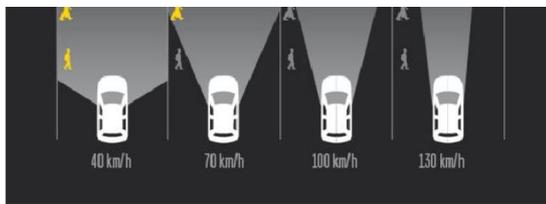


Les distances d'arrêt augmentent considérablement en cas de vitesse excessive



Plus vous roulez vite plus le champ visuel se rétrécit





La vitesse, ce n'est pas toujours ce que vous croyez

Les limitations de vitesse ne sont pas choisies au hasard

Les limitations de vitesse à un endroit donné ne sont pas fixées au hasard.

La vitesse maximale autorisée dépend du type de route (autoroute, route à deux chaussées séparées par un terre-plein central, routes nationale et départementale, réseau urbain) et des conditions de circulation (intempéries, travaux...).

Ces limitations de vitesse sont établies en fonction de lois physiques (distance d'arrêt, vitesse et énergie dégagée par les chocs...) et des limites physiologiques de l'être humain (perception visuelle d'un obstacle, temps de réaction incompressible d'au moins une seconde, résistance aux chocs...). Au-delà de ces limites, les usagers de la route se mettent en danger.

La fatigue n'est pas le fait d'une vitesse modérée

Contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les vitesses modérées qui provoquent l'endormissement par ennui, mais une conduite rapide.

Une vitesse plus élevée que celle autorisée oblige le conducteur à traiter un grand nombre d'informations en un minimum de temps. Sa vision doit s'adapter en permanence, ce qui génère un stress important entraînant fatigue et perte de vigilance, deux facteurs majeurs d'accident.

Rouler vite ne fait pas gagner du temps sur son parcours



Sept scénarii à la radio pour convaincre ceux qui roulent trop vite

À partir du samedi 9 février et jusqu'au 26 février 2013, sept spots seront diffusés sur RTL, RTL2, FUN, NRJ, CHÉRIE FM, NOSTALGIE, RIRE ET CHANSONS, RMC et sur 150 radios locales. Ces messages sont conçus pour être diffusés à une heure précise afin de toucher au plus près l'auditeur en situation de conduite : à 9 heures, c'est un automobiliste qui dépasse les 50 km/h en ville pour être exact à son rendez-vous. À 18 heures, c'est une jeune femme qui accélère pour aller chercher son enfant à l'école, et à 23 heures, c'est un automobiliste qui appuie sur le champignon parce que l'autoroute lui semble toute à lui. Tous ces scénarii se terminent par un drame ponctué par cette phrase « Plus vous roulez vite, plus les conséquences sont irréversibles ». Ils rendent tous compte de situations réelles : l'excès de confiance, le désir d'arriver au plus vite à

sa destination et la méconnaissance des lois physiques qui régissent l'arrêt d'un véhicule à une certaine vitesse.

Sur Internet, des bannières diffusées sur le site d'Orange et des Pages jaunes, ainsi que sur Facebook, illustrent le message de la Sécurité routière : « Plus vous roulez vite, plus les conséquences sont irréversibles ».

Retrouvez les sept spots radio et les bannières de la sécurité routière en cliquant sur les liens suivants :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias-outils/campagnes/plus-vous-roulez-vite-plus-les-consequences-sont-irreversibles>

Vitesse et conduite : les chiffres clés

Sur les 3 963 tués en 2011, plus de 1 000 personnes ont perdu la vie dans des accidents générés par une vitesse excessive ou inadaptée.

En 2012, les évaluations réalisées sur le lieu de l'accident par les forces de l'ordre révèlent que la vitesse excessive est la cause principale de 26% des accidents mortels.

En 2011, 14 622 [4] condamnations ont été prononcées par les tribunaux pour délit de grand excès de vitesse.

⁴ Ministère de la Justice - Condamnations routières prononcées en 2011 (données provisoires)

Retrouvez tous ces chiffres sur le site de la Sécurité routière :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/les-dangers-de-la-route/vitesse>

Contacts presse Sécurité routière :

Alexandra THERIZOL : 01 40 81 80 75 / 06 75 19 83 90

Jean-Noël FOURNIER : 01 40 81 78 84 / 06 87 67 56 40



[1] Chiffres provisoires sur le bilan de la mortalité routière par les forces de l'ordre

[2] Baromètre Ifop « Les Français et la sécurité routière » octobre 2012

[3] Fédération internationale de l'automobile, 2004.